



Communiqué

le 27/03/2017

Incendie en Corse : exemple de disparités entre départements !

Ce vendredi 24 Mars 2017, 400 hectares de maquis ont été détruits dans un feu de forêt, blessant gravement 5 pompiers. Cet incendie marque-t-il le lancement de la saison des feux de forêts ?

Selon les autorités sur place, si ces pompiers ont pu avoir la vie sauve c'est notamment grâce au système d'autoprotection mis en place sur les camions. Ce système permet de protéger des flammes le camion et les sauveteurs restés à l'intérieur, leur permettant un accès à une réserve d'air et en arrosant les pneus et l'habitacle du camion par brumisation d'eau.

Tous les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) ne disposent pas des mêmes moyens ni du même matériel pour agir en intervention. Les sapeurs-pompiers effectuent une mission de service public, pourtant de fortes disparités en termes de moyens existent sur l'ensemble du territoire. Pour rappel, un jeune pompier professionnel est mort lors d'un feu de forêt l'été dernier dans l'Hérault, plusieurs enquêtes doivent faire la lumière sur le rôle joué par le matériel dans ce drame. Combien en faudra-t-il encore pour que l'ensemble de nos collègues bénéficient de meilleurs équipements et de la sécurité nécessaires à ce type d'intervention ?

Nous adressons tous nos vœux de rétablissement à nos collègues blessés lors de cette intervention en Corse, en souhaitant que les moyens déployés soient enfin à la hauteur du courage dont font preuve les sapeurs-pompiers.

Proposer- négociier-contracter